



Les partenaires sociaux des branches CCN66 - 79 accordent leur confiance à la Mutuelle Intégrance, membre du Groupe Apicil, pour la protection sociale de leurs salariés.

La Mutuelle Intégrance confirme sa position d'acteur de référence de la protection sociale des salariés de l'Économie Sociale et Solidaire. Suite aux négociations relatives à la création d'un régime de complémentaire santé commun à la CCN66 et aux centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS), un accord santé a été signé le 2 octobre 2019 avec les partenaires sociaux. Cet accord co-recommande la Mutuelle Intégrance.

La Mutuelle Intégrance confirme sa recommandation pour la protection sociale des salariés de la CCN66 et devient un des nouveaux acteurs choisis par les décideurs des CHRS.

Suite à la mise en concurrence de plusieurs organismes assureurs et de gestion par les acteurs décisionnaires de la CCN 66 et des accords CHRS, la Mutuelle Intégrance voit renouveler sa recommandation, pour une période de cinq ans, afin de couvrir les garanties de complémentaire santé collective à destination des salariés de la CCN66. Le périmètre défini dans les accords intégrant les salariés des CHRS, ces derniers pourront également bénéficier de ce régime mutualisé.

Les négociations ont concerné la création d'un régime de complémentaire santé commun à la CCN66 et aux centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS), qui concerne donc désormais plus de 310 000 salariés répartis dans près de 10 000 établissements sur l'ensemble du territoire français (DOM compris). Six organismes assureurs ont été retenus dans l'appel d'offres dans le cadre d'une recommandation multiple, effective au 1^{er} janvier 2020.

La mise en place des régimes santé collective sera effective le 1^{er} janvier 2020, sous réserve de son agrément, conformément à l'article L. 314-6 du code de l'action sociale et des familles.

La Mutuelle Intégrance et le Groupe Apicil accompagnent leurs organismes clients dans l'application du nouveau régime santé de branche mutualisé.



Soulignons que la Mutuelle Intégrance est aujourd'hui la première mutuelle nationale ayant obtenu l'agrément ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale).

Cet agrément s'inscrit dans la loi Économie Sociale et Solidaire (ESS) et permet ainsi de mettre l'économie sociale au cœur de son développement et de ses valeurs.

LA CHARTE D'ENGAGEMENTS DE LA MUTUELLE INTÉGRANCE

ENGAGEMENT N°1 : VOUS PROTÉGER

Protéger toutes les catégories de personnes vulnérables et ceux qui les entourent.

ENGAGEMENT N°2 : VOUS ASSISTER

Vous aider à faire face aux imprévus en cas de problème de santé.

ENGAGEMENT N°3 : PRÉSERVER VOTRE SANTÉ

Vous aider à être attentif à votre capital santé et à améliorer votre bien-être.

ENGAGEMENT N°4 : INNOVER AVEC VOUS

Être à votre écoute afin de concevoir des produits innovants qui répondent parfaitement à vos besoins tout en veillant à défendre constamment vos intérêts auprès des instances politiques et sociales.

CONTACT PRESSE / MUTUELLE INTÉGRANCE

Isabelle TRÉQUILLY
01 44 92 58 10
communication@integrance.fr

À propos de la Mutuelle Intégrance

Créée en 1980, la Mutuelle Intégrance est issue de la volonté commune de personnes handicapées, de leur famille et de professionnels du secteur sanitaire et social qui ont ainsi créé une mutuelle apportant des solutions adaptées à tous les besoins. Qu'ils relèvent du handicap, des affections de longue durée, de la dépendance, des maladies invalidantes ou tout simplement pour une couverture santé, la mutuelle propose à ses adhérents des prestations innovantes, en santé, prévoyance, épargne et assistance. Solidarité, éthique, engagement, humanisme, chacun contribue, par son adhésion, à la réussite de la mise en œuvre de ces valeurs. Depuis le 1^{er} octobre 2017, avec l'accord de l'A.C.P.R., la Mutuelle Intégrance est entrée dans la SGAPS APICIL (Société de Groupe Assurantiel de Protection Sociale). Le Groupe APICIL, 4^e groupe français de Protection Sociale s'est construit autour de valeurs de solidarité, de transparence et d'humanisme. Depuis de nombreuses années, le groupe APICIL œuvre pour l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées et facilite leur intégration dans plusieurs domaines (emploi, culture, sports, loisirs...).